

Mise à disposition de
l'amendement au Document d'enregistrement universel 2022
valant rapport financier semestriel

Brest, le 06 septembre 2023

Le Crédit Mutuel Arkéa informe que l'amendement au Document d'enregistrement universel 2022 valant rapport financier semestriel au 30 juin 2023 a été déposé le 06 septembre 2023 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro D. 23-0277-A01.

Le Document d'Enregistrement Universel 2022 et son amendement sont accessibles sur le site internet de la société à l'adresse ci-dessous et sur le site internet de l'AMF :

https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5033/fr/documents-d-enregistrement-universels

Des exemplaires sont également disponibles au siège de la société : 1, rue Louis Lichou
29480 Le Relecq- Kerhuon.